



RCS : PAU

Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00221

Numéro SIREN : 489 624 437

Nom ou dénomination : 3P RECYCLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2015 sous le numéro de dépôt 583

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

3P RECYCLAGE

833 RN 117

64270 Puyoô

V/REF :

N/REF : 2006 B 221 / 2015-A-583

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PAU certifie qu'il a reçu le 05/02/2015, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 15/12/2014
- Changement de forme juridique - de SARL en SAS

Concernant la société

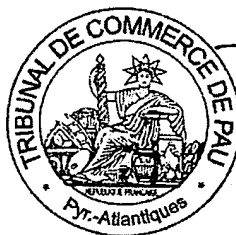
3P RECYCLAGE
Société à responsabilité limitée
833 RN 117
64270 Puyoô

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-583 le 13/02/2015

R.C.S. PAU 489 624 437 (2006 B 221)

Fait à PAU le 13/02/2015,

LA GREFFIERE,



COURRIER ARRIVÉ

Le - 5. 02. 2015

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION**

**SARL 3 P RECYCLAGE
833 RN 117
64270 - PUYOO**

TRANSFORMATION EN S.A.S.

587

Laurent SAINT MACARY
Commissaire aux comptes
6 Rue Frédéric Mistral
64300 ORTHEZ
Tél 05 59 69 45 25
Siret 339 896 193 00028

SARL 3 P RECYCLAGE
833 RN 117
64270 - P U Y O O

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EN VUE DE LA TRANSFORMATION EN S.A.S.

Mesdames, Messieurs les associés,

Nous avons été désignés en date du 5 décembre 2014 par décision unanime des associés en qualité de commissaire à la transformation de votre SARL en Société par Actions simplifiée avec mission d'établir le rapport sur la situation de la société prévu par l'article L.223-43 du Code de commerce.

Il nous appartient également d'apprécier et ce, conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du Code de commerce, sous notre responsabilité, la valeur des biens composant l'actif social et des avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, ainsi que de vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Conformément à ces mêmes dispositions, il vous est fait ici compte rendu de ces deux missions dans le présent rapport unique.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission en nous basant essentiellement sur le dernier bilan arrêté au 30 septembre 2014.

*** APPRECIATION DE LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT**
L'ACTIF SOCIAL.

Le contrôle de la valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

*** AVANTAGES PARTICULIERS**

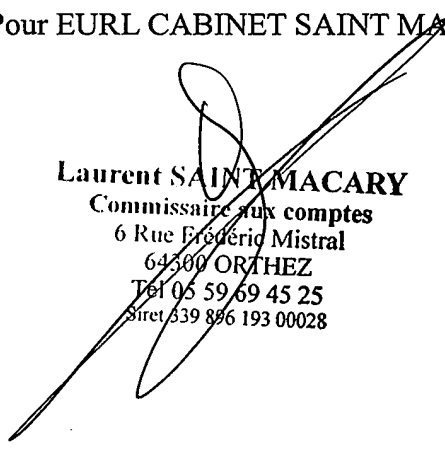
Nous n'avons pas eu connaissance, tant dans les documents qui nous ont été transmis que lors de nos interventions, d'avantages particuliers dont pourraient bénéficier les associés et dirigeants.

*** SITUATION DE LA SOCIETE**

La situation financière de la société à la date de son dernier exercice clos et son évolution sur l'exercice en cours n'appellent pas d'observation particulière de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

FAIT A ORTHEZ,
LE 15 DECEMBRE 2014.

Pour EURL CABINET SAINT MACARY


Laurent SAINT MACARY
Commissaire aux comptes
6 Rue Frédéric Mistral
64300 ORTHEZ
Tel 05 59 69 45 25
Siret 539 886 193 00028